

3. Si le Gouvernement prépare ou reçoit ces deux Livres blancs, les déposera-t-il sur le bureau de la Chambre et en distribuera-t-il des copies aux députés?

Le très hon. MACKENZIE KING:

1. On ne considère pas comme pratique de fournir un document de cette envergure.

2. Des copies du Livre blanc, déposé le 2 mars sur le bureau de la Chambre des communes de Westminster par le gouvernement du Royaume-Uni et se rapportant à des questions de défense, seront disponibles prochainement à la bibliothèque du Parlement.

3. Répondu sous les nos 1 et 2.

FROMAGE EXPÉDIÉ DANS LES ZONES DE SÉCHERESSE

M. THOMPSON:

1. Quelle quantité de fromage le Gouvernement a-t-il acheté et expédié aux zones de sécheresse des provinces de l'Ouest?

2. De qui, ou de quelle société a-t-on acheté ce fromage?

3. Et quel prix a-t-on payé par livre pour ce fromage?

L'hon. M. GARDINER:

1. 1,841,429 livres.

2 et 3. Coopérative Fédérée de Québec, Montréal, 14½ c. la livre plus ¼ c. la livre pour le découper et l'enduire de cire.

Lovell & Christmas (Canada) Limited, Montréal, 14½ c. la livre plus ¼ c. la livre pour le découper et l'enduire de cire.

Hodgson, Rowson & Co. Limited, Montréal, 14½ c. la livre et 14½ c. la livre, plus ¼ c. la livre pour le découper et l'enduire de cire, plus les frais de transport.

Ontario Cheese Producers Association, Belleville, Ont., 14½ c. la livre, plus ¼ c. la livre pour le découper et l'enduire de cire, plus entreposage et transport à Montréal.

Canada Packers Limited, Toronto, 14½ c. la livre, 14½ c. la livre, 14½ c. la livre, plus ¼ c. la livre pour le découper et l'enduire de cire.

Ingersoll Cream Cheese Co. Limited, Ingersoll, Ont., 14½ c. la livre et 14½ c. la livre, plus ¼ c. la livre pour le découper et l'enduire de cire.

Canada Packers Limited, Saint-Boniface, Man., 14½ c. la livre, 15½ c. la livre, plus ¼ c. la livre pour le découper et l'enduire de cire.

Saskatchewan Cheese Manufacturing Association, Regina, 15½ c. la livre.

O. W. Chrétien, Lisieux, Sask., 15½ c. la livre, 16 c. la livre, plus frais de transport.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—EMPLOYÉS

M. DESLAURIERS:

1. Monsieur B. Foisy qui travaille aux Postes à Montréal depuis six ou sept ans est-il le même individu qui a un bureau à 60 rue St-Jacques, Montréal?

2. A-t-il déjà refusé de devenir régulier aux Postes?

3. Quel est son salaire par mois?

L'hon. M. EULER:

1. M. B. Foisy, commis postal à services intermittents aux Postes à Montréal, est notaire et fait partie de la Chambre des Notaires.

2. Oui.

3. M. Foisy touche 45 cents de l'heure pour toute heure de travail. Voici l'état de son revenu, aux Postes, pour les mois de décembre 1937, janvier 1938 et février 1938: décembre 1937, \$25.42; janvier 1938, \$2.47; février 1938, néant.

M. DESLAURIERS:

1. Monsieur P.-E. Bisson, employé des Postes à Montréal comme intermittent, est-il le même individu employé comme professeur régulier au Collège Jean-de-Brébeuf?

2. A-t-il refusé un emploi régulier au département des Postes?

3. Quel est son salaire par mois?

L'hon. M. EULER:

1. M. P.-E. Bisson, commis temporaire à services intermittents aux Postes, à Montréal, était autrefois instituteur au collège Jean-de-Brébeuf, poste qu'il n'occupe plus maintenant.

2. Oui.

3. M. Bisson touche 45 cents de l'heure pour toute heure de travail. Voici l'état de son revenu, aux Postes, pour les mois de décembre 1937, janvier 1938 et février 1938: décembre 1937, \$71.10; janvier 1938, \$29.27; février 1938, \$32.17.

M. DESLAURIERS:

1. Monsieur Aurèle Brisebois, employé des Postes à Montréal, est-il le propriétaire de la salle de pool et de billards appelée Montreal Silent Club et située rue Mont-Royal, près de la rue Papineau?

2. Quel est son salaire par mois?

3. En quelle année a-t-il subi ses examens?

L'hon. M. EULER:

1. Comme le ministère ne possédait aucun renseignement, il s'est adressé à Montréal pour apprendre que M. Aurèle Brisebois, des Postes de Montréal, est le propriétaire de la salle de pool et de billards appelée Montreal Silent Club.

2. \$110.00.

3. En octobre 1928.

M. DESLAURIERS:

1. Monsieur F.-X. Labelle employé des Postes à Montréal, est-il le même homme que le docteur Paul Labelle, demeurant à 4174 rue St-Denis, Montréal, ayant un bureau comme dentiste à cet endroit, et actuellement attaché à l'Hôpital St-Luc, comme dentiste?

2. Si oui, quel salaire retire-t-il du département par année?

3. Combien de fois, durant les derniers six mois, s'est-il fait remplacer à son travail?

4. En quelle année a-t-il subi ses examens?